

**COMPTE RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF  
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

**SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatorze septembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire d'Orne Lorraine Confluences s'est réuni à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 7 Septembre 2021.

Etaient présents : Mesdames GUIRLINGER, RIGGI et Messieurs RITZ, LOMBARD, VALENCE, FORTUNAT, LAMORLETTE, BROGI, DANTE, MAFFEI, MANGIN, HYPOLITE.

Etaient absents : Madame BEAUGNON et Messieurs CORZANI, TONIOLO, BERG.

Secrétaire de séance : Didier VALENCE

Le compte rendu de la séance du 6 Juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

-----  
**2021.BC.016 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION PLURI-PARTENARIALE DE L'ECO-APPART'**

L'Eco-appart' est né d'une réflexion partenariale et d'un engagement financier entre la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences et le centre social « Ville Plurielle » qui gère également son fonctionnement. Situé rue Maurice Thorez à Homécourt, il a ouvert ses portes au public en octobre 2018.

Cet appartement pédagogique vise à traiter les nombreuses problématiques liées au logement :

- Difficultés d'accès et de maintien dans le logement,
- Difficultés à s'approprier son logement,
- Rotation importante des locataires en raison de la non-décence du logement,
- Mauvais usage du logement : dégradation des lieux et logement non décent,
- Difficultés budgétaires, augmentation des impayés de loyer et sollicitation accrue du fonds d'aide aux énergies,
- Accroissement de l'isolement social.

Les objectifs généraux de l'Eco-Appart 'sont de :

- Développer un lieu ressource à vocation pédagogique autour de la thématique du logement en direction des habitants d'OLC, en proposant des animations et des ateliers collectifs dans

les différentes pièces de l'Eco-Appart'. La finalité est de prévenir les difficultés sociales et financières des familles.

- Devenir un lieu incontournable de permanences et d'animation sur le thème du logement, qui se doit d'être non stigmatisant et ouvert sur son environnement.
- Mettre en synergie l'ensemble des compétences et missions des partenaires.

Tous les publics sont visés par ce dispositif mais un travail prioritaire est effectué en direction des familles les plus en difficulté et les jeunes.

L'association Ville Plurielle qui gère ce dispositif depuis septembre 2018 dispose d'une conseillère en économie sociale et familiale pour développer et animer ce lieu.

Le montant de la subvention d'OLC s'élève à 13 000 €, de la CAF à 12 000 € et du Département de Meurthe-et-Moselle à 7 500€.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire à l'unanimité :

-- **Valide** le renouvellement pour 3 ans cette collaboration,

-- **Autorise** le Président ou un Vice-Président à signer cette convention ainsi que tous les avenants y afférents.

### 2021.BC.017 - ASSOCIATION AU-DELA DES FRONTIERES : DEMANDE DE SUBVENTION

Par courrier en date du 6 juillet 2021, l'association Au-delà des frontières sollicite une subvention dans le cadre de son projet visant à contribuer à l'émergence d'un nouvel environnement transfrontalier équitable et durable.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

-- **Valide** le versement d'une subvention de 1 000 € à cette association.

AUBOUE, le 16 Septembre 2021.

Le Président,  
Luc RITZ

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'VALLEE L'ORNE' and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around a central emblem. The signature is written in a cursive style.